

# Enquête d'insertion à 12 mois des dispositifs du Conseil régional de Bretagne

## SORTANTS 2018



### Chiffres clés

## Hôtellerie - Restauration - Tourisme



89% des répondants ont obtenu une certification

610 sortants 360 répondants 59%



78% des répondants en emploi déclarent que ce dernier est en relation avec la formation suivie

67% sont en emploi, 12 mois après la sortie de formation



Représentation de l'avenir professionnel  
Confiant, optimiste 75%

1% poursuivent une formation

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP, « Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation » en lien avec l'objectif opérationnel « Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle, en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble des dispositifs de formation »

Taux de réponse  
**66%**  
6 150 répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2019 interroge les stagiaires bénéficiaires du Chèque Formation et du Programme Bretagne Formation (PBF). Parmi les 9 390 sortants, 6 150 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone. Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.

### Définitions des termes signalés par

#### Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).
Niveau Bac	sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV)
Bac+2	sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)
≥ Bac+3	sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)
≥ Bac+5	sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

#### Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi, que sont les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les plus de 45 ans, les personnes sans qualification ou en situation de handicap reconnu ou bien bénéficiaires du dispositif régional d'insertion professionnelle. Pour la cohorte 2018, 4600 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

#### Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2.



## Hôtellerie - Restauration - Tourisme

610 sortants 360 répondants

### Les sortants de formation en 2018

#### LE DOMAINE

6% de l'ensemble des sortants en 2018  
Tous domaines, PBF + chèque formation

#### 3 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Cuisine	56%
Hôtellerie, service en salle	32%
Tourisme	12%

#### LES DISPOSITIFS

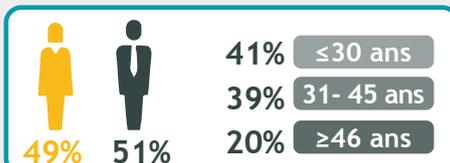
96% PBF  
4% Chèque formation

#### LES FORMATIONS

24 OF (+2 hors Bretagne)  
23 formations (+2 hors Bretagne)

#### LE PUBLIC

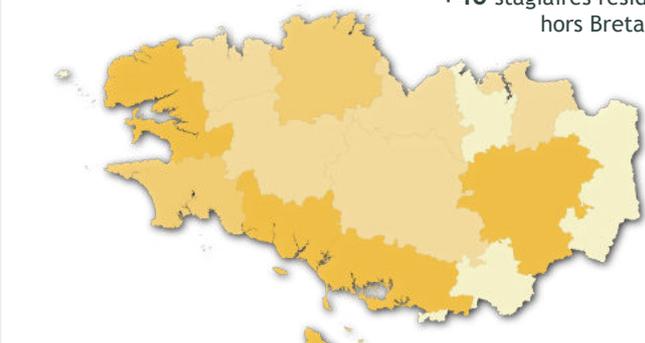
(en % des sortants du domaine)



60% de publics prioritaires <sup>1</sup>

#### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)

+40 stagiaires résidant hors Bretagne



Nb de stagiaires au lieu de résidence

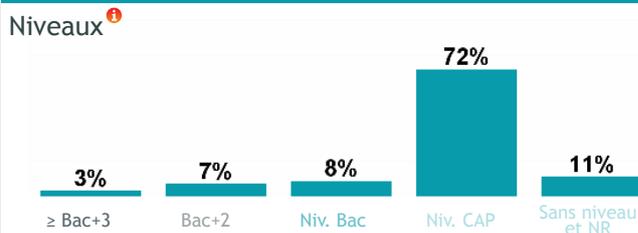
0	1-10	11-30	31-50	51-100
---	------	-------	-------	--------

#### Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

110 CAP cuisine  
80 Titre professionnel agent(e) de restauration  
80 Crêpier(e)

#### Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie

(en % des sortants du domaine)



### Résultats de l'enquête

Taux de réponse 59%

#### CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

89% ont obtenu une certification

Public non prioritaire	90%
Public prioritaire	87%

85% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur <sup>1</sup> à leur niveau de départ l'ont validée

88% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

#### LA FORMATION...

##### Top 3 des réponses

- m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles
- m'a motivé pour rechercher un emploi
- m'a permis de renforcer ma confiance en moi

#### ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

85% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois

Parcours d'emploi	Alternance Emploi/chômage	Parcours de formation
Situation de chômage	Situation d'inactivité	Autre

Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?



50%

26%

1%

16%

6%

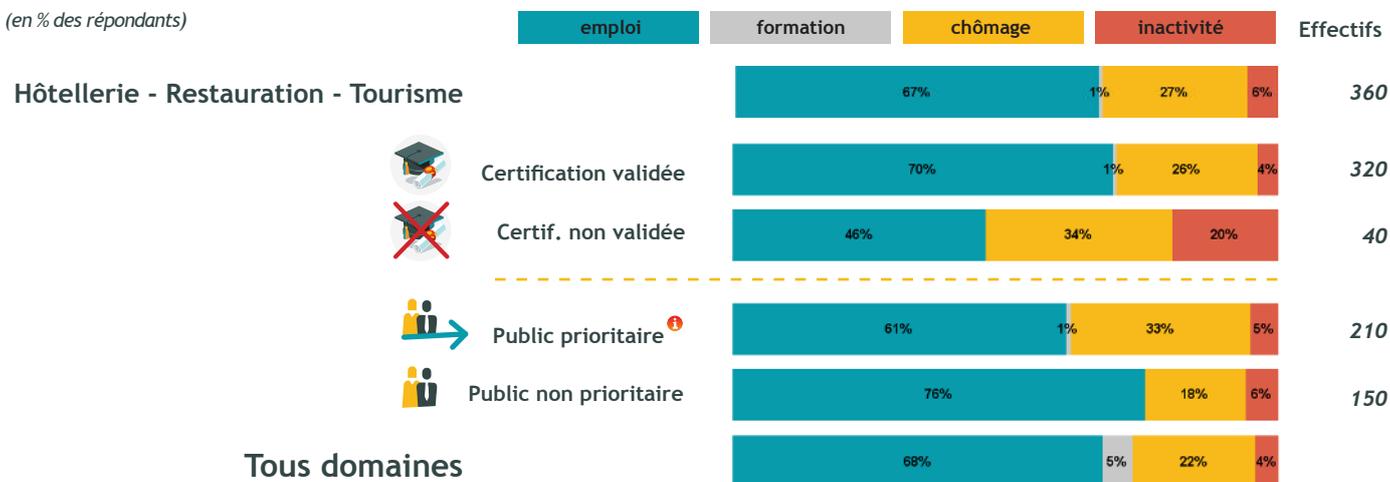


## Hôtellerie - Restauration - Tourisme

610 sortants 360 répondants

### Situation 12 mois après la fin de formation

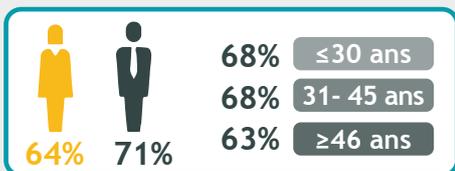
(en % des répondants)



### L'emploi 12 mois après la fin de formation

67% des répondants en emploi, soit 240 individus

#### TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



**Lecture :**  
64% des femmes et 71% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, 12 mois après leur formation.

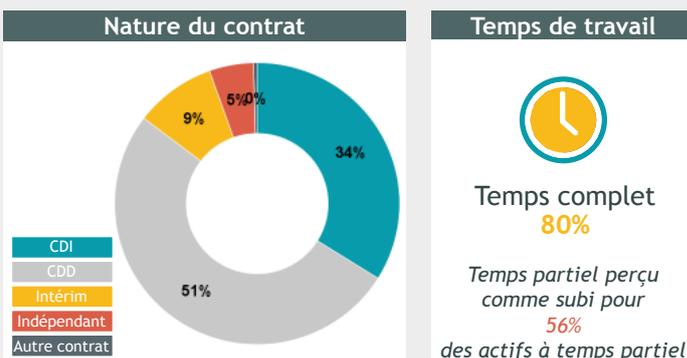
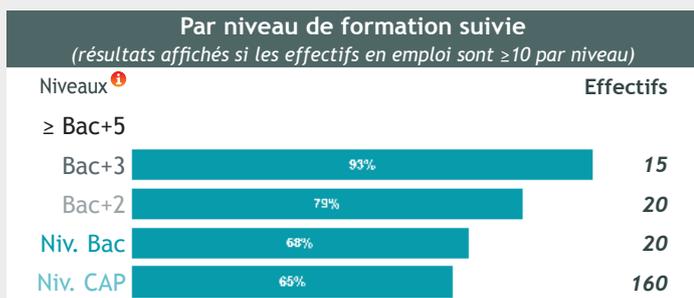
61% des publics prioritaires <sup>i</sup>

#### CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



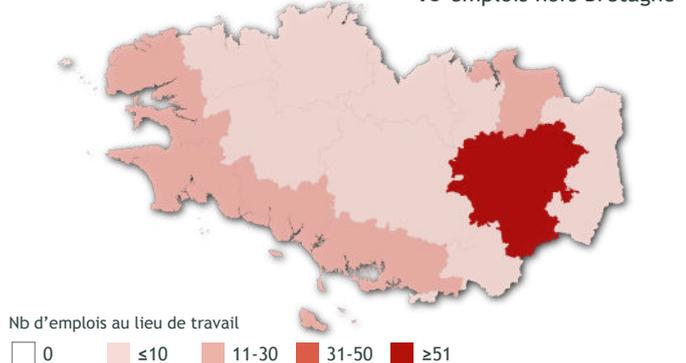
78% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie

80% considèrent être employés à leur niveau de qualification.



#### LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+40 emplois hors Bretagne



#### Parmi les répondants à l'enquête

- 62% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée
- 32% déclarent que leur situation professionnelle est similaire
- 7% considèrent qu'elle s'est dégradée

#### Représentation de l'avenir professionnel





Tableau détaillé par sous-domaine et formation\*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
<b>Hôtellerie - Restauration - Tourisme</b>	<b>610</b>	<b>360</b>	<b>59%</b>	<b>240</b>	<b>66%</b>	<b>&lt;5</b>	<b>1%</b>
<b>Cuisine</b>	<b>340</b>	<b>200</b>	<b>58%</b>	<b>130</b>	<b>66%</b>	<b>&lt;5</b>	<b>1%</b>
CAP cuisine	110	70	61%	50	70%	<5	1%
Crêpier(e)	80	40	56%	20	52%	-	
Titre professionnel cuisinier(ière)	70	40	51%	30	71%	-	
CQP pizzaiolo	40	20	55%	20	63%	<5	4%
Titre professionnel responsable de cuisine en restauration collective	20	10	67%	10	80%	-	
Titre professionnel gérant(e) en restauration collective	10	10	92%	10	64%	-	
<b>Hôtellerie, service en salle</b>	<b>190</b>	<b>110</b>	<b>56%</b>	<b>80</b>	<b>66%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titre professionnel agent(e) de restauration	80	50	63%	30	59%	-	
Titre professionnel agent(e) d'hôtellerie	60	30	52%	30	81%	-	
Titre professionnel serveur(se) en restauration	30	20	47%	10	60%	-	

\*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont  $\geq 10$ . Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)

**DIRECTRICE DE PUBLICATION**

Magalie BIBARD

**RESPONSABLE DE PUBLICATION**

Christine LEVESQUE

**RÉDACTION**

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

**CHARGÉE DE PUBLICATION**

Audrey BÉNIS

**CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**

Adobe Stock et Freepik

**PUBLICATION**

Octobre 2020

**GREF Bretagne**



Technopole Atalante Champeaux  
91, rue de Saint-Brieuc  
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00  
[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)



Contrat de plan  
Etat-Région

